



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
SOMBREFFE
5140

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA
DECENTRALISATION

Art.L1122-13 – Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. (Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3).

Art.L1122-24 – Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins des membres présents; leurs noms seront insérés au procès-verbal.

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le conseil. Il est interdit à un membre du collège des Bourgmestre et échevins de faire usage de cette faculté.

Le Bourgmestre ou celui qui le remplace transmet sans délai les points complémentaires à l'ordre du jour aux membres du Conseil

Art L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou la troisième fois que la convocation a lieu: en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du précédent article.

Art.L1122-15 – Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le président.

Art.L1122-25 § 1 – Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages: en cas de partage, la proposition est rejetée.

Art.L1122-27 – Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.

Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.

Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demande.

Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin

secret, à la majorité absolue des suffrages.

Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu.

Art.L1122-28 – En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet, le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire. Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste. La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

CONVOCAZIONE DU CONSEIL COMMUNAL

Sombreffe, le 20 août 2025

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le mardi 02 septembre 2025 à 20h00 à l'Administration communale de Sombreffe.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance
2. Secrétariat général - Remise du brevet de Lauréat du Travail
3. Tutelle : Décisions prises par les autorités de tutelle dans divers dossiers
4. Secrétariat général : Arrêtés de police et ordonnances - Communication
5. Cadre de vie - Pollec : Convention des Maires - Présentation et renouvellement des engagements de la Commune et de l'adhésion au PAEDC groupé coordonné par le BEP
6. Programme Stratégique Transversal (PST) (2025-2030) - Prise d'acte
7. Affaires Générales - Intercommunale: IMIO - Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2025
8. Direction générale : SWDE - Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale
9. Direction générale : "Le 38 Carrefour culturel" - Désignation d'un représentant à l'assemblée générale
10. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Appel à candidatures pour "mission collective" : Sombreffe 1 - Approbation - Ratification
11. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Appel à candidatures pour "mission collective" - Sombreffe 2 - Approbation - Ratification
12. Enseignement: Année scolaire 2025-2026: Convention d'adhésion au Pool local de remplacement
13. Enseignement : Lettre de mission de la Direction de l'école communale de Sombreffe 1 (Seconde concertation)
14. Enseignement : Lettre de mission de la Direction de l'école communale de Sombreffe 2 (Seconde concertation)
15. Personnel - Evaluation de la Directrice stagiaire de l'école communale de Tongrinne - Composition du jury - Désignation
16. Enseignement - Conseil de participation de Sombreffe 1&2 - Règlements d'ordre intérieur - Modification
17. Affaires générales : MP - Marché de services – Gestion de portefeuille d'assurances – Cyber Protection - Avenant n°2
18. Cohésion sociale - Petite enfance - Règlement primes - Modification du règlement communal
19. Cadre de Vie : Achat de camionnettes et reprise de 3 anciennes - Marché de fournitures - Conditions, estimation et mode de passation

20. Cadre de Vie : Achat d'une camionnette fourgon électrique -
Marché de fournitures - Conditions, estimation et mode de
passation
21. Cadre de vie : Contrat de raccordement direct au réseau de
distribution basse tension Complexe sportif
22. Cadre de Vie : Contrats INASEP - Entretien de voirie 2025
23. Cadre de Vie : Contrats INASEP - Entretien de trottoirs 2025
24. Cadre de Vie : Contrat INASEP - Ferme d'en Bas : Étude de
faisabilité d'un pôle culturel et associatif sur le site
25. Cadre de vie - Patrimoine: Modification de voirie - Confirmation
des limites du chemin, anciennement vicinal 14 à Tongrinne
26. Service Mobilité : RCCR relatif à la circulation routière - redéfinir
les limites de la zone d'agglomération du village de Sombreffe
27. Service Mobilité : RCCR relatif à la circulation routière - redéfinir
les limites de la zone d'agglomération du village de Boignée
28. Service Mobilité : RCCR relatif à la circulation routière - redéfinir
les limites de la zone d'agglomération du village de Tongrinne
29. Service juridique - Autorisation d'ester en justice : permis unique
(aéroport de Charleroi)
30. Questions orales des Conseillers communaux (sous réserve)

Huis Clos

31. Secrétariat général/Personnel : Désignation de personnel non
statutaire - Communication
32. Enseignement - Désignation " Missions collectives" pour
Sombreffe 1 - Ratification
33. Enseignement - Désignation " Missions collectives" pour
Sombreffe 2 - Ratification
34. Enseignement : Année scolaire 2025-2026 - Demande de
détachement pédagogique - 6P FWB - Ratification
35. Enseignement : Année scolaire 2025-2026 - Demande de
détachement pédagogique - 10P FWB - Ratification
36. Enseignement : Année scolaire 2025-2026 - Demande de
détachement pédagogique - 18P FWB - Ratification
37. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une
institutrice primaire partir du 03 juin 2025 - Désignation - 2P FWB
- ratification
38. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une
institutrice primaire à partir du 03 juin 2025 - Désignation - 2P
FWB - ratification
39. Enseignement - Année scolaire 2025-2026: Remplacement à partir
du 25/08/2025 - 20P FWB - Ratification
40. Enseignement: Année scolaire 2025/2026 - Remplacement à partir
du 25/08/2025 - Désignation d'une institutrice maternelle
temporaire 13P FWB - Ratification
41. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Remplacement :
Désignation d'un Instituteur primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025
- 24P FWB - Ratification
42. Enseignement : Année scolaire 2025/2026 - Remplacement du
25/08/2025 au 30/09/2025 - Désignation d'une institutrice
maternelle temporaire - 5P FWB - Ratification
43. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un
Maître spécial de citoyenneté du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 12P
FWB S1 et S2 - Ratification
44. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une
institutrice primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 4P FWB - S1
- Ratification

45. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de néerlandais du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 3P FWB - Ratification
46. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de citoyenneté du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 1P FWB -S1 - Ratification
47. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de psychomotricité du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 6P - FWB - Ratification
48. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice maternelle du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 26P FWB - Ratification
49. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 12P FWB - Ratification
50. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice maternelle (FLA) du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 1P FWB vacante - Ratification
51. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 12P FWB - Ratification
52. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial d'éducation physique du 25/08/2025 au 30/09/2025 - Sombreffe 1 - 4P FWB - Ratification
53. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de psychomotricité du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 10P - FWB - S1 - Ratification
54. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de religion catholique du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 7P FWB (S1&S2) - Ratification
55. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 24P FWB - Ratification
56. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'une Institutrice primaire du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 13P FWB - Ratification
57. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial d'éducation physique du 25/08/2025 au 30/09/2025 - 6P - FWB - S1 - Ratification
58. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un Maître spécial de citoyenneté - 6P FWB S1 - Ratification

Par le Collège,

Le Secrétaire, Le Président,

(s) Stéphane Beauloi (s) Jonathan Burtaux



